

correspondante.

➤ D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le devis et à mandater la somme en option, pour 8 580,00 € HT ;

➤ DE VALIDER le devis présenté par l'entreprise SAS L THIRIET TP pour un montant de 88 000,00 € HT soit 105 600,00 € TTC ; la pose de la clôture sera

➤ DE VALIDER la prise en charge des travaux cités ci-dessus ;

Municipal décide :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil

Les travaux seront réalisés au printemps 2025.

SAS L THIRIET TP : 88 000,00 euros HT (voir devis en annexe).

Monsieur le Maire présente l'offre de l'entreprise SAS L THIRIET TP, et propose de retenir cette offre pour le montant suivant :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'il convient de procéder à la réfection de l'allée des Sapins.

Devis SAS L THIRIET TP pour la réfection de l'allée des sapins

Délibération n°23/2024 : Commande publique : Autres contrats (1.4) : Approbation du

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 Août 2024 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 AOUT 2024

Secrétaire de séance : Corinne Rippa-Madonna.

CONCHARD.

Corinne Rippa-Madonna, Claire CARTAUX à Thierry VERMEIL DE

Ont donné procuration : Corinne GENIN à Martine CAVE, Jean-Luc DELOBEAU à

Étaient absents :

Étaient absents excusés : Corinne GENIN, Jean-Luc DELOBEAU, Claire CARTAUX.

FAVIER, Christophe IOHNER.

GUILLEMAIN, Claude DIDIERJEAN, Martine CAVE, Philippe GERARDOT, Corinne

Cédric LOTH, Astrid MARCHAL, Thierry VERMEIL DE CONCHARD, Francine

Étaient présents : Serge FEGER, Philippe GUEZET, Corinne Rippa-Madonna,

Présidence de Monsieur FEGER Serge, Maire.

L'an deux mil vingt-quatre, seize septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPENOUX s'est réuni en Mairie après convocation légale, sous la

Membres en exercice :	15
Membres présents :	12
Membres votants :	15

Date de convocation :	10/09/2024
Envoi à la Préfecture :	19/09/2024
Publication :	19/09/2024

Membres en exercice :	15
Membres présents :	12
Membres votants :	15

EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 septembre 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de
Meurthe-et-Moselle

MAIRIE de CHAMPENOUX
54280

Délibération n°24/2024 : Commande publique : Autres contrats (L.4) : Approbation du chiffrage SDE54 pour l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux

Dans le cadre de la convention de délégation de Maitrise d'ouvrage et de la convention financière signées avec SDE54 pour l'enfouissement des réseaux et la pose de l'éclairage public de l'Allée des Sapins (délibération 15/2024 et délibération 16/2024), SDE 54 a fait procéder au chiffrage des travaux d'enfouissement :

- des réseaux basse tension (e) ;
- des réseaux téléphone et fibre (t) ;
- de l'éclairage public (ep).

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, de valider le chiffrage prévisionnel proposé par SDE54, résumé dans le tableau ci-dessous :

Type de chiffrage	Montant HT	Montant TTC
Energie E	38 681,70€	46 418,04€
Energie T	16 455,00€	19 746,00€
Energie EP	19 155,80€	22 986,96€

Les travaux seront réalisés en octobre/novembre 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** le chiffrage présenté par SDE54 pour un montant de 74 292,50 € HT soit 89 151,00 € TTC ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents présentés par SDE54 et à mandater les sommes correspondantes qui nous seront notifiées par SDE54.

Ordre du Jour :

- Approbation du devis SAS L THIRIET TP pour la réfection de l'allée des sapins
- Approbation du devis SDE54 pour l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux

Informations diverses :

- Dans le cadre de l'entretien de l'Eglise de Champenoux, nous sommes obligés, compte tenu des dégradations constatées, de faire en urgence des travaux de réfection de l'ensemble des évacuations des eaux pluviales et usées, conformément au rapport établi par le cabinet d'expertise A.R.D.F.

Nous avons consulté l'entreprise TERRACTIVE qui nous propose un devis de : 16 540,00 HT, 19 848,00 TTC.

Ce devis correspond au cahier des charges du cabinet d'expertise, aussi le conseil municipal dans son ensemble est favorable à la réalisation de cette opération.

Serge FEGER, Maire	Corinne RUPA-MADONNA, secrétaire de séance
--------------------	---



A.R.D.F. EST
Agence Régionale Détection Fuite

Nos Références : LOR-2023-20011-sh
Vos Références : GGE 2022 69 90 42 - 01
Concerne : Dossier sécheresse
Date d'intervention 1 : 25/01/2024
Date du rapport : 26/01/2024

Agence d'ALSACE
4 rue de l'Artisanat 67116 REICHSSTETT
Tél : 03 88 68 58 64 - E-mail : contact-alsace@ardf-est.com
Siret : 888 683 091 000 27 - TVA : FR 178 886 830 91

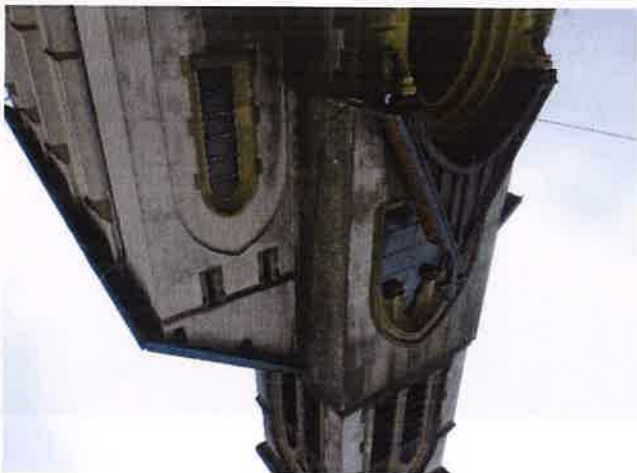
Agence de LORRAINE
35 rue de Metz 57580 REMILLY
Tél : 03 87 21 06 11 - E-mail : contact@ardf-est.com
Siret : 811 957 976 00038 TVA : FR46 811 957 976

RAPPORT D'INTERVENTION - INSPECTION RESEAUX

Adresse client :
COMMUNE DE CHAMPENOUX
51 Rue Saint Barthelemy
54280 CHAMPENOUX

Adresse d'intervention :
EGLISE
3 rue de l'Eglise
54280 CHAMPENOUX

Description du lieu du sinistre :
Eglise



Intervenant :

BIR Kevin, technicien

Personnes rencontrées :

Agents communale
M.FEGGER, maire de la commune.

Expert - Cabinet :

Assurance :
GROUPAMA

73 01 59 71 M

Veillez trouver ci-après notre rapport d'intervention, comprenant :

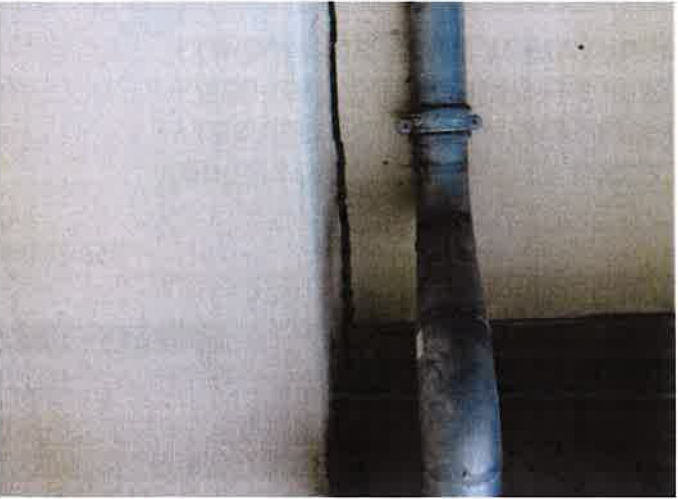
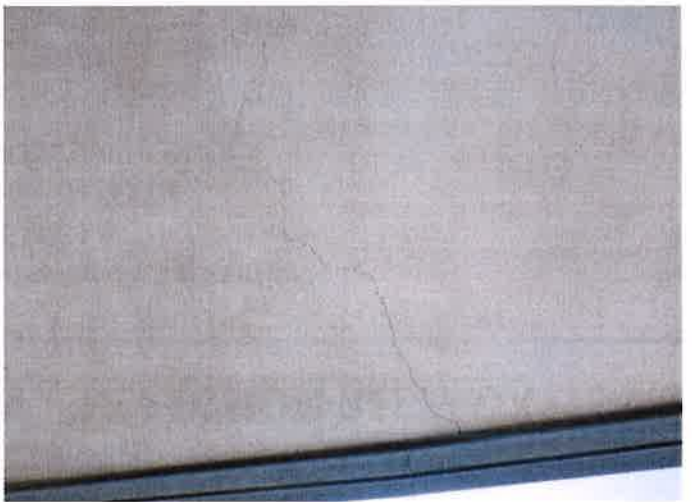
- Les désordres constatés lors de notre intervention
- Nos techniques utilisées et le résultat de nos investigations
- Le bilan de notre intervention

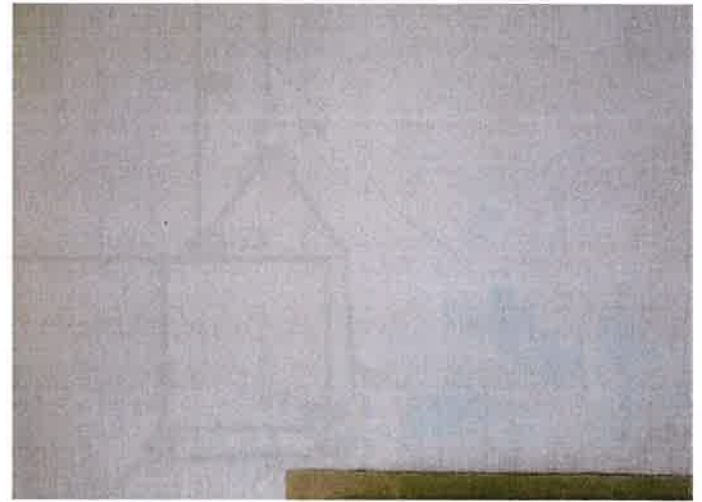
Nos Références :
Vos Références :
Concerne :

LOR-2023-20011-sh
GGE 2022 69 90 42 - 01
Dossier sècheresse

DOMMAGES

Nous observons la fissuration de la maçonnerie sur la périphérie du bâtiment dont certaines fissures sont traversantes.





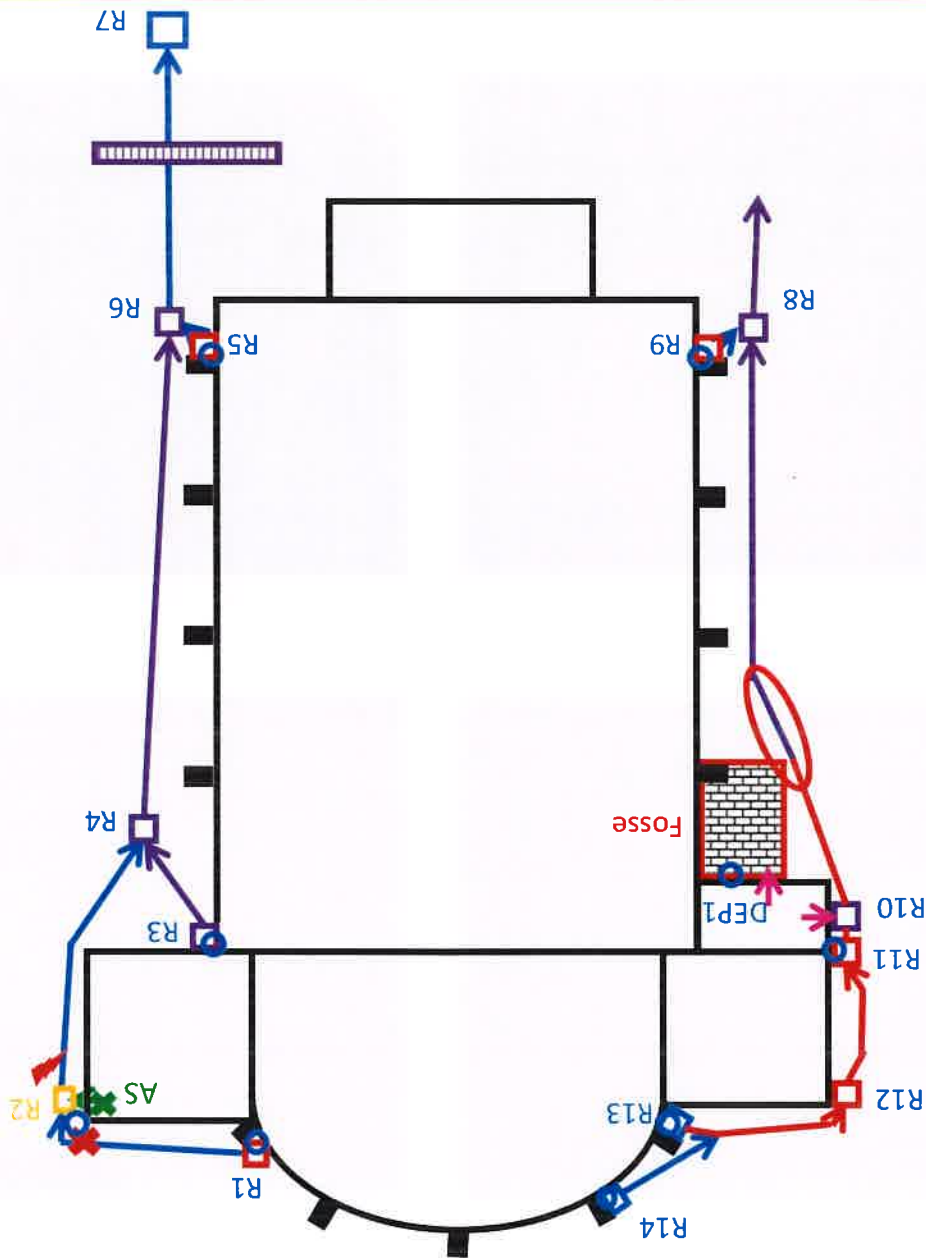
DOMMAGES

Nos Références :
Vos Références :
Concerne :
LOR-2023-20011-sh
GGE 2022 69 90 42 - 01
Dossier sècheresse

A.R.D.F. EST
Agence Régionale Détection Fuite



PLAN DE PRINCIPLE DES RESEAUX



LEGENDE





TECHNIQUE (S) UTILISE (S)

☒	Tragage des conduites
☐	Injection de gaz fumigène

Autre :

☒	Inspection par caméra vidéo
☐	Mise sous contrôle manométrique
☒	Mise en eau colorée

RESULTAT

CONTRÔLE DU RESEAU D'ALIMENTATION D'EAU :

Aucune fuite n'a été constatée sur le réseau d'alimentation, l'ensemble du réseau passe en apparent depuis le compteur d'eau.



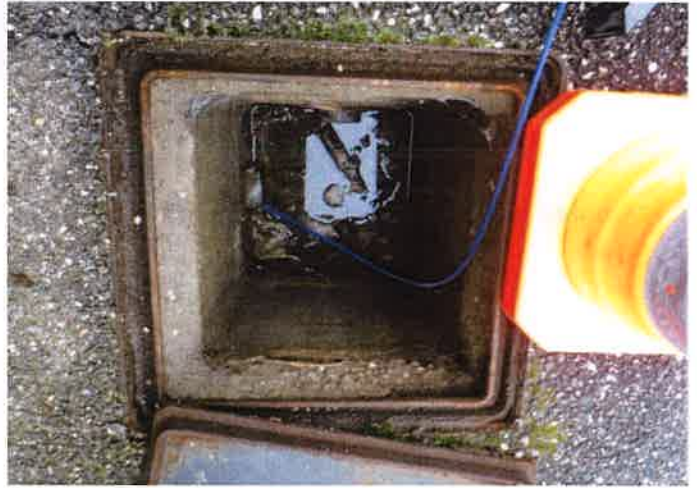
Nos Références :
Vos Références :
Concerne :

LOR-2023-20011-sh
GGE 2022 69 90 42 - 01
Dossier sécheresse

RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R2 VERS AS :

Aucun défaut majeur (cassure, fissure, déboîtement, ...) n'a été constaté.



CONTRÔLE DU REGARD R2 :

Aucun défaut d'étanchéité n'a été remarqué.





RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R2 VERS R1 :

Nous remarquons un défaut de raccordement à environ 1m du regard, en effet un nouveau tronçon de conduite en PVC a été fait récemment. Le problème est que le sens d'écoulement d'eau n'est pas respecté, le PVC a été inséré dans la conduite en fonte au lieu de mettre un raccord femelle plus grand.



Nous notons que le reste de la conduite est encombré par des gravats.

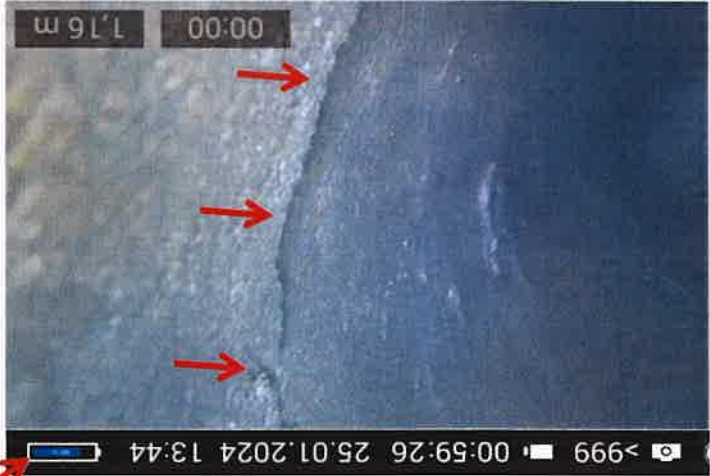




RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R2 VERS R4 :

Plusieurs fissures ont été détectées dans une zone concentrée entre 0,9m et 1,3m du regard R2. Le regard R4 n'est pas accessible, nous le localisons. Nous ne parvenons à passer le regard R4.



Localisation du regard R4





Aucun défaut majeur (cassure, fissure, débordement, ...) n'a été constaté.

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R5 VERS R6 :



Nous constatons que le regard est cassé et n'est plus étanche

CONTRÔLE DU REGARD R1 :

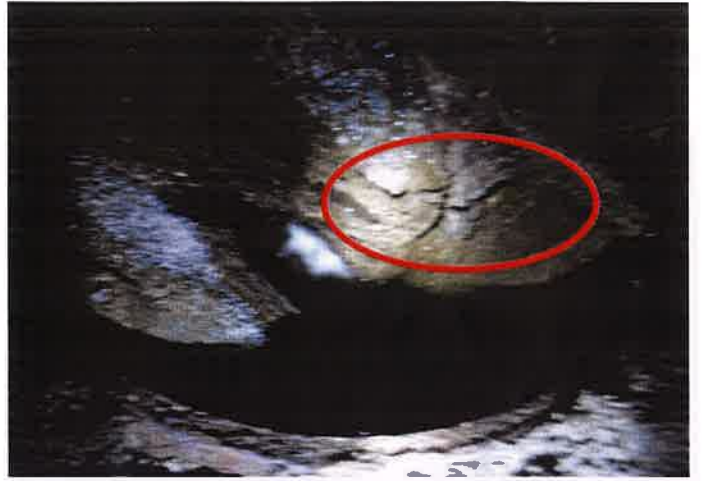
RESULTAT - Suite



RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU REGARD R5 :

Nous observons que le regard présente des fissures et trous non étanche.



Nos Références :
Vos Références :
Concerne :

LOR-2023-20011-sh
GGE 2022 69 90 42 - 01
Dossier sécheresse

RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R7 VERS R6 :

Aucun défaut majeur (cassure, fissure, déboîtement, ...) n'a été constaté. Nous ne parvenons pas à remonter vers le regard R4 car il y a plusieurs cailloux au fond du regard R6 qui nous bloque le passage. Nous n'avons pas d'accès au regard R6, nous le localisons.



RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R9 VERS R8 :

Aucun défaut majeur (cassure, fissure, déboîtement, ...) n'a été constaté. Nous ne parvenons pas à passer le regard R8. Nous n'avons pas d'accès au regard R8, nous le localisons.



CONTRÔLE DU REGARD R9 :

Nous observons que le regard n'est plus étanche et présente un trou béant en fond de regard.





A.R.D.F. EST
Agence Régionale Détection Fuite

Nos Références :
Vos Références :
Concerne :

LOR-2023-20011-sh
GGE 2022 69 90 42 - 01
Dossier sécheresse

RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DE LA FOSSE ET DEP1 :

Nous constatons la présence d'une grande fosse au niveau de la dépendance. Celle-ci est faite de briques et de pavés, donc non étanche. Nous notons que la descente d'eau pluviale DEP1 se déverse dans la fosse.



RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R11 VERS R10 PUIS VERS R8 :

Le petit tronçon de conduite entre R11 et R10 est fissuré. La conduite entre R10 et R8 présente de multiples fissures et n'est pas étanche. De plus nous observons une importante obstruction du réseau par un amas de terre et de gravats avec risque de refoulement. Cette obstruction bloque le passage de la caméra.



RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R11 VERS R12 :

La conduite présente de multiples fissures et n'est pas étanche.



Nos Références :
Vos Références :
Concerne :

LOR-2023-20011-sh
GGE 2022 69 90 42 - 01
Dossier sécheresse

RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU REGARD R11 :

Le regard présente des défauts d'étanchéités au niveau des jonctions de conduites.



CONTRÔLE DU REGARD R12 :

Le regard est cassé et n'est pas étanche.



RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R12 VERS R13 :

La conduite présente de multiples fissures et n'est pas étanche.





A.R.D.E. EST
Agence Régionale Déchets Est

Nos Références :
Vos Références :
Concerne :

LOR-2023-20011-sh
GGE 2022 69 90 42 - 01
Dossier sècheresse

RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU REGARD R13 :

Aucun défaut d'étanchéité n'a été relevé.



CONTRÔLE DU REGARD R14 :

Aucun défaut d'étanchéité n'a été relevé.



LOR-2023-20011-sh
GGE 2022 69 90 42 - 01
Dossier sècheresse

Nos Références :
Vos Références :
Concerne :

A.R.D.F. EST
Agence Régionale Détection Enfilé



RESULTAT - Suite

CONTRÔLE DU RESEAU D'EVACUATION DE R14 VERS R13 :

Aucun défaut majeur (cassure, fissure, déboîtement, ...) n'a été constaté.





A.R.D.F. EST
Agence Régionale Détection Fuite

Nos Références : LOR-2023-20011-sh
Vos Références : GGE 2022 69 90 42 - 01
Concerne : Dossier sécheresse
Date d'intervention 1 : 25/01/2024
Date du rapport : 26/01/2024

Agence de LORRAINE

35 rue de Metz 57580 REMILLY
Tél : 03 87 21 06 11 - E-mail : contact@ardf-est.com
Siret : 811 957 976 00038 TVA : FR46 811 957 976

Agence d'ALSACE

4 rue de l'Artisanat 67116 REICHSSTETT
Tél : 03 88 68 58 64 - E-mail : contact-alsace@ardf-est.com
Siret : 888 683 091 000 27 - TVA : FR 178 886 830 91

BILAN D'INTERVENTION

Adresse d'intervention :
EGLISE
3 rue de l'Eglise
54280 CHAMPENOUX

Adresse client :
COMMUNE DE CHAMPENOUX
51 Rue Saint Barthelemy
54280 CHAMPENOUX

Désordres :

Nous observons la fissuration de la maçonnerie sur la périphérie du bâtiment dont certaines fissures sont traversantes.

Techniques :

Inspection par caméra vidéo
Tragage des conduites
Mise en eau colorée et contrôle à la lampe U.V.

Résultat :

Plusieurs défauts ont été constatés sur les réseaux :
- Les regards R1,R5,R9,R11 et R12 présente des défauts d'étanchéité plus ou moins importants selon les regards.
- Le tronçon de conduite R1 et R2 présente un défaut de raccordement le sens d'écoulements d'eau n'a pas été respecté. Un raccord femelle aurait du être mis en place au lieu de simplement insérer la conduite en PVC dans la conduite en béton.
- Le tronçon de conduite entre R2 et R4 présente une zone avec plusieurs fissures.
- Le réseau d'évacuation entre R11 et R13 n'est pas étanche et présente ne multiple fissures.
- Le réseaux d'évacuation entre R11 et R8 présente de multiple fissure mais également une importante obstruction avec risque de refoulement.
- La descente d'eau pluviale DEP1 est raccordé à une ancienne fosse non étanche.

Nos Références : LOR-2023-20011-sh
 Vos Références : GGE 2022 69 90 42 - 01
 Concerne : Dossier sècheasse
 Date d'intervention 1 : 25/01/2024
 Date du rapport : 26/01/2024

